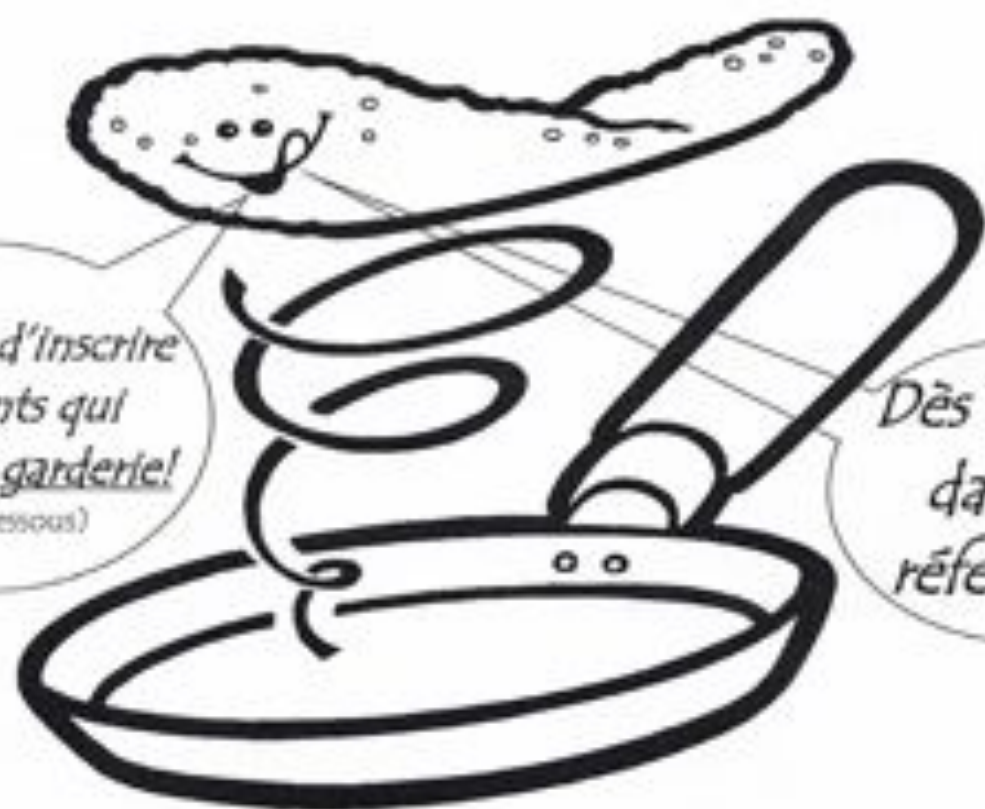




Gouter crêpes

au profit des classes de mer des 1ère et 2ème années



Possibilité d'inscrire
les enfants qui
seront à la garderie!
(voir ci-dessous)

Dès 15h45,
dans le
réfectoire

Talon à remettre pour le mardi 24/01 au plus tard,

La famille de (nom + prénom de l'enfant aîné) réserve

..... x 2 crêpes sucre, cassonade ou confiture à 3,50€

..... x 2 crêpes mikado (glace et chocolat) à 5€

+ 1 boisson gratuite

À payer sur
place. Merci!

L'enfant sera-t-il à la garderie pour manger ses crêpes? OUI—NON